



Séance du 06 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 26
Date de la convocation : 29 octobre 2024
Date d'affichage : 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – V. TRARI-MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – G. SALVI donne pouvoir à G. BRIOT – C. LAMBOLEY donne pouvoir à B. PY – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER

Absent excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/11/94

Convention d'engagements réciproques pour l'accueil de volontaires en service civique solidarité seniors 2024/2025

Conformément à la délibération n°2023/11/70 du 13 novembre 2023, Mme le Maire propose de renouveler le partenariat.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de donner son accord de principe à l'accueil de jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer une convention d'engagement réciproque dans le « Service Civique Solidarité Seniors » et tous documents y afférents.
- de dégager des moyens matériels et financiers nécessaires à la qualité d'accueil des volontaires et à la mise en œuvre de leurs missions.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE